conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell Fluka

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit

Nitric acid

FDS-nombre

000000021241

Type de produit

Mélange

Remarques

SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la

: Substances chimiques de laboratoire

substance/du mélange

Utilisations déconseillées

: aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

Honevwell Specialty

Honeywell International, Inc.

Chemicals Seelze

115 Tabor Road

GmbH

Morris Plains, NJ 07950-2546

USA Wunstorfer Straße 40

30926 Seelze Allemagne

Téléphone

(49) 5137-999 0

Téléfax Pour plus d'informations, (49) 5137-999 123

PMTEU Product Stewardship:

veuillez prendre contact

avec:

SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

: +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)

+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides comburants Catégorie 3

Page 1 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Catégorie 1

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Toxicité aiguë Catégorie 3 - Inhalation

H331 Toxique par inhalation. Corrosion cutanée Catégorie 1A

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2 Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :		

Mention d'avertissement	; Danger	
Mentions de danger	: H272 H290 H314	Peut aggraver un incendie; comburant. Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
	H331	Toxique par inhalation.
	EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
Conseils de prudence	: P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
	P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées, gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
	P280	Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
	P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
	P301 + P330 + P33	
	P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
	P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P305 + P351 + P33	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell Fluka"

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

P308 + P313

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui : acide nitrique doivent être listés sur

l'étiquette

2.3. Autres dangers

Risque de lésions graves des poumons (par inhalation). Le produit colore la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom Chimique	NoCAS NoIndex Numéro d'Enregistrement REACH NoCE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
acide nitrique	7697-37-2 007-004-00-1 01-2119487297-23 231-714-2	Ox. Liq. 2; H272 Acute Tox. 3; H331 Skin Corr. 1A; H314 EUH071	>= 65 % - <= 100 %	1*

^{1* -} Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement les vêtements impregnés et nettoyer le corps minutieusement.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell Fluka

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

Inhalation:

Transférer la personne à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. En cas de besoin, administer de l'oxygène par personnel qualifié. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact. Baignez abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières et en restant éloigné des globes oculaires pendant l'irrigation. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les dommages à la santé peuvent être retardés. Surveillance médicale pendant 48 heures au moins.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell Fluka

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Carbonate de sodium sec Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques à cause de la formation des produits corrosifs et toxiques en cas de combustion ou de décomposition

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

oxydes d'azote (NOx)

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. En cas d'incendie, le produit entretient la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Eviter la peau sans protection

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.Le produit lui-même ne brûle pas.Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Veiller à une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell Fluka

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018 Remplace 1

Diluer avec une grande quantité d'eau.

Appliquer des moyens de neutralisation chimique.

Neutraliser avec le(s) produit(s) suivant(s):

chaux

Ne jamais neutraliser avec les produits suivant:

carbonate de soude

Enlever avec un absorbant inerte.

Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Protection individuelle par le port d'une combinaison de protection complète et bien fermée contre les produits chimiques et d'un appareil de protection respiratoire autonome.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Utiliser uniquement des équipements résistant aux acides. Limiter les quantités stockées sur le lieu de travail. Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Tenir à l'écart des matières combustibles. Le produit lui-même ne brûle pas.

Mesures d'hygiène:

Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Eviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Précautions pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépasseme nt	Remarques
acide nitrique	EU ELV STEL	2,6 mg/m3 1 ppm		Indicatif
acide nitrique	INRS (FR) VLE	2,6 mg/m3 1 ppm		Indicative règlementaire

STEL - Valeur limite à courte terme VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

Valeurs DNFI /PNFC

Composant	Utlisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
acide nitrique	Travailleurs / Long terme - effets locaux		1,3 mg/m3	Inhalation	
acide nitrique	Travailleurs / Aigu - effets locaux		2,6 mg/m3	Inhalation	
acide nitrique	Consommateu rs / Long terme - effets locaux		0,65 mg/m3	Inhalation	
acide nitrique	Consommateu rs / Aigu - effets locaux		1,3 mg/m3	Inhalation	

Des données sur PNEC ne sont pas disponible.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell Fluka

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personelle doivent répondre aux normes EN en vigeur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source. revêtement du sol résistant aux acides Lance incendie

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Viton (R) délai de rupture: > 60 min Épaisseur du gant: 0,7 mm

Vitoject® 890

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) if faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utlisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delá de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Porter un équipement de protection adéquat.

Porter selon besoins:

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell Fluka"

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux règlementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme

liquide

Couleur

incolore

Odeur

faible

poids moléculaire

63,01 g/mol

Point/intervalle de fusion

: -31 °C

Point/intervalle d'ébullition

: 122 °C

à 1.013 hPa

Point d'éclair

Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Température

Non applicable

d'inflammation

Température d'auto-

inflammabilité

n'est pas auto-inflammable

Limite d'explosivité,

: Non applicable

inférieure

Limite d'explosivité,

supérieure

Non applicable

: 50 hPa

Pression de vapeur

à 50 °C

Densité

1,400 - 1,480 g/cm3

à 20 °C

Masse volumique

: Non applicable

apparente

рΗ

acide

Hydrosolubilité

complètement miscible

Coefficient de partage: n-

: donnée non disponible

Page 9 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell Fluka

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

octanol/eau

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme. Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Tenir à l'écart des matières combustibles. Tenir à l'écart des agents réducteurs. Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

En tant qu'agent oxydant, attaque les matières organiques telles que bois, papier, matières grasses. Corrosif(ve) au contact avec des métaux Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. Réagit au contact des substances organiques. Matières inflammables Incompatible avec des bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes d'azote (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale: donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell Fluka

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

La toxicité est déterminée par la corrosivité du produit.

Toxicité aiguë par voie cutanée:

donnée non disponible

La toxicité est déterminée par la corrosivité du produit.

Toxicité aiguë par inhalation:

Estimation de la toxicité aiguë

Valeur: 4,08 mg/l Durée d'exposition: 4 h

Méthode: Méthode de calcul

Irritation de la peau:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Irritation des yeux:

donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

donnée non disponible

Toxicité à dose répétée:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Cancérogénicité:

Note: donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une

classification.

Danger par aspiration:

donnée non disponible

Autres informations:

Risque de lésions graves des poumons (par inhalation).

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson: donnée non disponible

Toxicité des plantes aquatiques: donnée non disponible

Page 11 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell Fluka

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

Toxicité pour les invertébrés aquatiques: donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Non applicable Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable

12.6. Autres effets néfastes

La neutralisation va réduire les effets écotoxiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Eliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro

: 2031

Page 12 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell Fluka

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

Description des

marchandises

Classe

Groupe d'emballage Code de classification : CO1

Numéro d'identification du : 85

danger

Étiquettes ADR/RID : 8 (5.1) Dangereux pour

l'environnement

: ACIDE NITRIQUE

: non

: 8

: 11

IATA

UN Numéro Description des : 2031 Nitric acid

marchandises

Classe Groupe d'emballage : 8 : 11

Etiquettes de danger

: 8 (5.1)

IMDG

UN Numéro

: 2031

Description des

: NITRIC ACID

marchandises

Classe

Groupe d'emballage Etiquettes de danger

: 11 : 8 (5.1)

No EMS Numéro

: F-A, S-Q

Polluant marin

non

IMDG Code segregation group 1 - ACIDS,

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212

Pays	Numéro de téléphone
Lettonie	+37167042473
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell Fluka

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

Estonie	16662; (+372)6269390	
Finlande	9471977	
France	+33(0)145425959	
Grèce	n'est disponible	
Hongrie	(+36-80)201-199	
Islande	5432222	
Irlande	+353(1)8092166	
Italie	n'est disponible	
	Berlin : 030/19240	
	Bonn : 0228/19240	
	Erfurt : 0361/730730	
Allemagne	Fribourg : 0761/19240	
/ mornagno	Göttingen : 0551/19240	
	Homburg : 06841/19240	
	Mainz : 06131/19240	
	Munich : 089/19240	

Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Royaume Uni	n'est disponible

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI) Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances Listé ou en conformité avec l'inventaire

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell Fluka

Nitric acid

30709-2.5L

Version 2.0

Date de révision 02.02.2018

Remplace 1

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

acide nitrique

H272 H314 Peut aggraver un incendie; comburant.

Provoque des brûlures de la peau et des

H331

lésions oculaires graves. Toxique par inhalation.

EUH071

Corrosif pour les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations:

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very biaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccmulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.